



**INFORMATION • INFORMATORISCHE AUFEICHUNG • INFORMATION MEMO • NOTE D'INFORMATION  
ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΑΚΟ ΣΗΜΕΙΩΜΑ • NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTAIRE**

Brussels, October 1984

**COMMISSION PROPOSAL FOR A BAN ON THE MARKETING AND USE OF PCBs AND PCTs**

The Commission has just transmitted to the Council a proposal for a directive relating to restrictions on the marketing and use of polychlorinated biphenyls (PCBs) and polychlorinated terphenyls (PCTs) (1).

PCBs and PCTs form a group of synthetic substances offering a very wide range of applications. Because of their excellent properties as regards electrical insulation, non-flammability and stability, they are used mainly in electrical equipment, such as transformers and condensers, and as hydraulic fluids, particularly in underground mining apparatus.

Polychlorinated biphenyls are governed by two 1976 directives: the first concerns the disposal or regeneration of waste PCBs without danger to human health or damage to the environment (2), the second, restrictions on the use of PCBs and PCTs (3).

The latter prohibits the use of PCBs except in closed systems - principally transformers and condensers - and in mining equipment, as hydraulic fluids. In addition to these restrictions, the Directive provides for periodic assessments to be made of the effects of using PCBs and PCTs.

Research results

The results of recent studies conducted in Denmark and in the Federal Republic of Germany and the proceedings of an OECD-sponsored seminar held in the Netherlands in 1983 indicated that in certain regions the quantity of PCB contained in the environment is still sufficiently high to constitute a potential danger to human health. There has been no reduction in the amount of PCB residues in foodstuffs, for example, and the PCB content of mother's milk has reached an unacceptable level. PCBs have a marked tendency to accumulate in fatty tissues and are transmitted to the newly-born through mother's milk. Research has shown that PCBs are absorbed by babies in this way in quantities considered harmful to human health, i.e. the safety margin generally applied does not, in fact, exist.

./..

(1) COM(84) 513

(2) Directive 76/403/EEC - OJ L 108, 26.4.1976, p. 41

(3) Directive 76/769/EEC - OJ L 262, 27.9.1976, p. 201

In recent years fires have broken out in electrotechnical installations containing PCBs in Germany, Sweden, Finland and the United States, for example. During such fires the highly toxic compounds released have been similar in some cases to dioxin, notorious since the Seveso accident. As a result, a number of buildings and workshops, including a steelworks, have had to be closed down for several months in order for expensive decontamination operations to be carried out.

Suitable substitute products exist and can be used both in electrical plant and as hydraulic fluids. They are less dangerous to human beings and the environment. There is therefore no longer any technical or economic justification for continuing to market PCBs and PCTs. In addition, only one factory now produces PCBs in the Community.

#### New Directive

##### - Ban on PCBs and PCTs

None of the exceptions as regards the use of PCBs and PCTs still permitted pursuant to the second directive is authorized by the proposed new directive, apart from their use as primary materials and intermediate products for further processing into other products. This use of PCBs is permitted only where it involves no danger to human beings or to the environment.

##### - Exception

The initial purpose of the directive is to deal with the marketing of PCBs and PCTs intended for use in electrical apparatus. Existing plants containing PCBs and PCTs can generally be expected to have a service life of several decades. Disposing of these substances within the space of only a few years would be more hazardous to both human beings and the ecosystem than continuing to use them in closed systems. They must be disposed of without any danger to the environment in installations and by undertakings specifically approved for this purpose. At present these exist in only three Member States with an inevitably limited capacity.

The use of such substances in existing equipment is authorized, therefore, until the end of their service life.

##### - Labelling

Because the disposal of PCBs and PCTs involves special difficulties, the Member States may require labels to bear instructions as to their disposal, in addition to the information compulsory for dangerous substances in general.

**INFORMATION · INFORMATORISCHE AUFEICHNUNG · INFORMATION MEMO · NOTE D'INFORMATION  
ΠΑΡΡΟΦΟΡΙΑΚΟ ΣΗΜΕΙΩΜΑ · NOTA D'INFORMAZIONE · TER DOCUMENTATIE**

Bruxelles, Octobre 1984

**SUBSTANCES DANGEREUSES:  
LA COMMISSION PROPOSE L'INTERDICTION DES PCB et PCT (1)**

La Commission vient de transmettre au Conseil une proposition de directive relative à l'interdiction de la mise sur le marché et de l'emploi des Polychlorobiphényles (PCB) et Polychloroterphényles (PCT).

Les PCB (PolyChloroBiphényles) et PCT (PolyChloroTerphényles) sont un groupe de substances de synthèse dont les usages sont très variés. Ils sont utilisés surtout dans les appareils électriques, comme transformateurs et condensateurs, et comme fluides hydrauliques, notamment dans l'équipement souterrain des mines, en raison de leur excellentes propriétés d'isolation électrique, non-inflammabilité et stabilité.

Les polychlorobiphényles sont réglementés par deux directives de 1976, l'une concernant l'élimination ou la régénération des PCB usagés sans mettre en danger la santé de l'homme et sans porter préjudice à l'environnement (2) et la deuxième directive limitant l'utilisation des PCB et des PCT (3).

Aux termes de cette deuxième directive, les PCB ne pouvaient plus être utilisés que dans des systèmes clos, principalement dans des transformateurs et des condensateurs, en outre comme fluide hydraulique dans l'exploitation minière. En même temps qu'une utilisation restreinte, la directive prévoyait des réexamens périodiques des conséquences de l'emploi de ces substances PCB et PCT.

**Résultats des recherches**

Dans des études et expertises récemment clôturées au Danemark, en République Fédérale d'Allemagne ainsi que des résultats d'un séminaire en 1983 aux Pays-Bas, sous l'égide de l'OCDE, il s'est avéré que la teneur de l'environnement en PCB dans certaines régions est toujours élevée de sorte qu'un danger pour la santé humaine ne peut être exclu. Les résidus de PCB n'ont pas diminué p.e. dans des denrées alimentaires. La teneur en PCB dans le lait maternel a atteint un niveau inadmissible. Les PCB ont une forte tendance à s'accumuler dans les tissus constitués de graisse. Ils se transmettent aux nouveaux-nés par l'intermédiaire du lait maternel. Les recherches ont montré que la marge de sécurité généralement appliquée est inexistante entre les quantités de PCB que les bébés absorbent par l'intermédiaire du lait maternel et les quantités qui sont nocives pour la santé.

(1) COM(84)513

(2) Directive 76/403/CEE - J.O. L 108 du 26.4.1976, p. 41

(3) Directive 76/769/CEE - J.O. L 262 du 27.9.1976, p. 201

.../...

Au cours des dernières années, des incendies se sont produits dans des installations électrotechniques contenant des PCB, p.e. en République Fédérale d'Allemagne, en Suède, en Finlande, aux Etats-Unis. Pendant l'accident, des combinaisons hautement toxiques ont été libérées, dans certains cas semblables à la dioxine, bien connue depuis l'accident de Seveso. Certains bâtiments et ateliers, notamment une usine sidérurgique, ont dû être fermés pendant plusieurs mois et des travaux de décontamination coûteux, être effectués.

Des produits de substitution appropriés existent et peuvent être utilisés dans des installations électriques et comme fluides hydrauliques. Ils sont moins dangereux pour l'homme et l'environnement. Il n'existe donc ni raison technique ni raison économique qui pourraient justifier la continuation de la mise sur le marché des PCB et des PCT. D'ailleurs, il n'existe plus qu'une usine de production de PCB dans la Communauté.

### Nouvelle directive

#### - Interdiction des substances PCB/PCT

Toutes les exceptions dans l'utilisation de PCB et PCT qui étaient encore permises par la deuxième directive, ne sont plus autorisées par la nouvelle proposition de directive, sauf en tant que produits de départ et produits intermédiaires pour la transformation en d'autres produits. Cet emploi de PCB n'est admis que s'il n'en découle aucun danger pour l'homme et l'environnement.

#### - Installations existantes

En premier lieu, la directive a trait à la mise sur le marché de PCB et des PCT, destinés aux appareils électriques. Les installations existantes, contenant des PCB/PCT, ont généralement une durée de vie de plusieurs décennies. L'élimination des PCB et des PCT en l'espace de quelques années présenterait plus de danger pour l'homme et l'écosystème que leur utilisation dans des systèmes fermés. L'élimination doit être effectuée sans danger pour l'environnement dans des installations, dispositifs ou entreprises agréés dont n'existe que dans trois Etats membres de la Communauté et d'une capacité limitée.

L'utilisation de ces substances dans les appareils et équipements existants est donc autorisée jusqu'à la fin de leur durée de vie.

#### - L'étiquetage

En raison des problèmes particuliers d'élimination des PCB et des PCT, les Etats membres peuvent exiger, en plus de l'étiquetage prescrit en tant que substances dangereuses, sur l'étiquette des indications et signalisations concernant l'élimination de ces substances.